

SIVOM DE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE :
- PRESENTS :
- VOTANTS :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le à h, le comité syndical de....., légalement convoqué le, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.....

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

Etaient absents :

Etaient excusés :

Ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance :

Objet : Désignation des deux délégués titulaires au SDEC ÉNERGIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-33 et L5211-1,

VU, les statuts du SDEC ENERGIE, en, vigueur depuis le 1er janvier 2017,

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du Comité Syndical, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la collectivité appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

CONSIDERANT que les statuts du SDEC ÉNERGIE prévoient que « *Les organes délibérants de chaque membre du Syndicat concerné désignent deux délégués* ».

Sur proposition de **M ou Mme le Président**, le comité syndical doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter le SIVOM au sein du SDEC ÉNERGIE.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide de désigner délégués titulaires du SDEC ENERGIE :

- M.....

et

- M.....

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A , le

Le Président,